

COLLECTION  
**Géographie**  
CONTEMPORAINE

# La gestion intégrée des ressources en eau en Afrique subsaharienne

Paradigme occidental,  
pratiques africaines

Sous la direction de  
FRÉDÉRIC JULIEN



Presses de l'Université du Québec



La collection Géographie contemporaine change d'image. Le souci de renouveau de la direction des Presses de l'Université du Québec et l'attachement aux traditions du directeur de la collection ont abouti à un compromis qui rend la collection plus attrayante tout en affirmant la continuité avec sa mission, soit celle de diffuser des travaux de nature scientifique ou pédagogique qui permettent d'enrichir la réflexion géographique. Ce changement est l'occasion d'un rapide bilan. Cette collection qui, au départ, voulait remplir un vide s'est avérée féconde. Depuis 1998, plus de vingt titres ont été publiés, plusieurs ayant donné lieu à des rééditions. Analysant le monde à toutes ses échelles, du mondial au local, des travaux de chercheurs du Québec et d'ailleurs ont interrogé le territoire et les possibilités qu'il offre dans un contexte qui requiert la révision des choix de développement de nos sociétés. La collection devient ainsi ce qu'elle cherchait à être, soit une tribune en langue française pour l'analyse des territoires. La nouvelle image, plus accessible, réaffirme cet objectif. Le monde, dans sa globalité, est impensable sans des repères territoriaux qu'il importe de rendre visibles. Sans ces repères, les liens sociaux sont impossibles, la préoccupation pour le bien commun disparaît et seul l'individualisme a droit de cité. Les repères territoriaux sont nécessaires pour un développement respectueux des générations futures, certes, mais aussi des collectivités qui nous entourent et avec lesquelles nous partageons la planète. C'est ce que l'éducation géographique des citoyens rend possible et c'est le défi qui a guidé et qui continuera de guider les travaux de la collection Géographie contemporaine.

Juan-Luis Klein  
*Directeur de la collection*

# **La gestion intégrée des ressources en eau en Afrique subsaharienne**

Membre de  
L'ASSOCIATION  
NATIONALE  
DES ÉDITEURS  
DE LIVRES

**Presses de l'Université du Québec**

Le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450, Québec (Québec) G1V 2M2

Téléphone : 418 657-4399 – Télécopieur : 418 657-2096

Courriel : puq@puq.ca – Internet : www.puq.ca

*Diffusion/Distribution:*

**Canada:** Prologue inc., 1650, boulevard Lionel-Bertrand, Boisbriand (Québec)

J7H 1N7 – Tél.: 450 434-0306 / 1 800 363-2864

**France:** Sodis, 128, av. du Maréchal de Lattre de Tassigny, 77403 Lagny, France – Tél.: 01 60 07 82 99

**Afrique:** Action pédagogique pour l'éducation et la formation, Angle des rues Jilali Taj Eddine

et El Ghadfa, Maârif 20100, Casablanca, Maroc – Tél.: 212 (0) 22-23-12-22

**Belgique:** Patrimoine SPRL, avenue Milcamps 119, 1030 Bruxelles, Belgique – Tél.: 02 7366847

**Suisse:** Servidis SA, Chemin des Chalets, 1279 Chavannes-de-Bogis, Suisse – Tél.: 022 960.95.32



La *Loi sur le droit d'auteur* interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».

# La gestion intégrée des ressources en eau en Afrique subsaharienne

Paradigme occidental,  
pratiques africaines

Sous la direction de  
FRÉDÉRIC JULIEN



Presses de l'Université du Québec

*Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
et Bibliothèque et Archives Canada*

Vedette principale au titre:

La gestion intégrée des ressources en eau en Afrique subsaharienne:  
paradigme occidental, pratiques africaines

(Géographie contemporaine)

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 978-2-7605-3449-0

1. Ressources en eau – Aménagement intégré – Afrique noire. 2. Ressources en eau – Exploitation – Afrique noire. 3. Eau – Aspect économique – Afrique noire. 4. Ressources en eau – Aménagement intégré. I. Julien, Frédéric, 1981- . II. Collection: Géographie contemporaine.

HD1699.S92G47 2012

333.91'150967

C2012-940467-5

Les Presses de l'Université du Québec reconnaissent l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada et du Conseil des Arts du Canada pour leurs activités d'édition.

Elles remercient également la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) pour son soutien financier.

**Mise en pages:** INTERSCRIPT

**Couverture:** Conception – RICHARD HODGSON

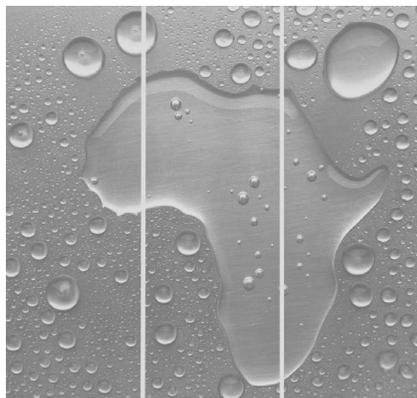
2012-1.1 – Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

© 2012, Presses de l'Université du Québec

Dépôt légal – 3<sup>e</sup> trimestre 2012

Bibliothèque et Archives nationales du Québec/Bibliothèque et Archives Canada – Imprimé au Canada

## Remerciements



**J**e souhaite premièrement reconnaître le généreux soutien financier de la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa et remercier son doyen, monsieur Marcel Mérette. L'Observatoire de recherches internationales sur l'eau (ORIE, Université Laval) a également contribué à la publication de ce livre, et j'en remercie son directeur, le professeur Frédéric Lasserre.

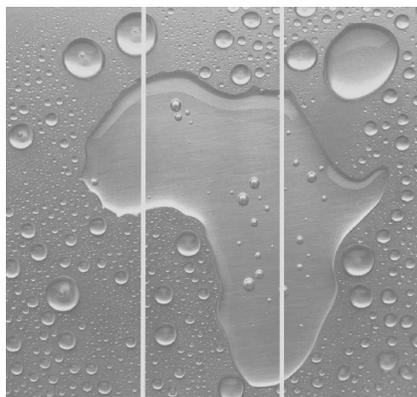
Une première direction d'ouvrage collectif est un apprentissage et j'aimerais exprimer ma gratitude envers ma superviseuse de thèse, la professeure Sylvie Paquerot, pour ses conseils et son appui à certains moments clés du processus.

Évidemment, ce livre est d'abord le fruit du travail de ses auteurs. Je remercie chaleureusement celles et ceux qui ont accepté de collaborer à ce projet, notamment pour leur confiance et leur patience. J'espère en avoir été digne.

Frédéric Julien  
Québec, 19 mars 2012



# Table des matières



Remerciements . . . . .	VII
Liste des figures et tableaux . . . . .	XV
Introduction – L’EAU: À CRISE MONDIALE, SOLUTION MONDIALE? . . . . . <i>Frédéric Julien</i>	1
1. La GIRE et la réforme de la gouvernance mondiale de l’eau . . . . .	3
2. La GIRE comme paradigme hégémonique . . . . .	7
3. Les divisions du présent ouvrage . . . . .	12
Bibliographie . . . . .	14
<b>Partie 1 – LE PARADIGME DE LA GIRE . . . . .</b>	<b>21</b>
Chapitre 1 – LA GIRE: ANATOMIE D’UN CONCEPT . . . . . <i>François Molle</i>	23
1. Le contexte . . . . .	23
2. La diffusion du concept . . . . .	27
3. La nature du concept: problèmes de définition . . . . .	29
4. Les vertus de la GIRE . . . . .	32
5. Les faiblesses de la GIRE . . . . .	36
5.1. La dépolitisation de la gestion de l’eau . . . . .	36

5.2. Un bien convoité détourné par des groupes d'intérêts . . . . .	39
5.3. La dérive vers les « bonnes pratiques » . . . . .	41
5.4. La mise en œuvre de la GIRE . . . . .	45
Conclusion . . . . .	47
Bibliographie . . . . .	49
<b>Chapitre 2 – LA GIRE: UN MODÈLE DIFFICILE À TRANSFÉRER EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE . . . . .</b>	<b>55</b>
<i>Christian Bouquet</i>	
1. L'état des lieux au moment de la colonisation . . . . .	57
2. Les modèles du Nord . . . . .	61
3. Le transfert de nouveaux concepts . . . . .	64
Conclusion . . . . .	70
Bibliographie . . . . .	72
<b>Partie 2 – LES PRINCIPES DE DUBLIN MIS EN APPLICATION . . . . .</b>	<b>75</b>
<b>Chapitre 3 – LE BASSIN VERSANT: UNITÉ DE GESTION DES EAUX IDÉALE POUR L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE? . . . . .</b>	<b>77</b>
<i>Luc Descroix</i>	
1. L'inévitabilité du bassin versant: des spécificités subsahariennes? . . .	78
1.1. Des conflits potentiels . . . . .	79
1.2. Gérer aussi le risque? . . . . .	81
1.3. Inévitabilité du bassin et effacement des lignes de partage des eaux: les transferts en Afrique subsaharienne, une pratique encore marginale . . . . .	83
2. Gestion des ressources en eau ou aménagement du territoire? . . . . .	84
2.1. Une vulnérabilité forte et en augmentation . . . . .	85
2.2. Encore et toujours: les usagers de l'espace sont des usagers de l'eau . . . . .	85
2.3. Exemples de conséquences de changements notoires de l'occupation des sols sur la ressource en eau . . . . .	86
2.4. Un effet en retour sur le climat? . . . . .	91
3. De grands bassins transfrontaliers: le poids du politique, la primauté de l'hydrologie? . . . . .	92
3.1. Concilier le point de vue national et la supranationalité: le cas du bassin du Niger . . . . .	93
3.2. Concilier le politique et l'hydrologie: le cas du bassin du Sénégal . . . . .	95
4. Où sont l'inévitabilité et l'intangibilité du bassin versant? . . . . .	96
4.1. L'inévitabilité du bassin versant: un débat scientifique ou idéologique? . . . . .	96
4.2. L'inévitabilité du bassin versant et de la GIRE: pas toujours la meilleure option . . . . .	98
4.3. Quelles solutions de recharge au bassin versant? . . . . .	99

Conclusion .....	100
Bibliographie.....	102
<b>Chapitre 4 – LA PARTICIPATION DES USAGERS DANS LA GESTION DE L’EAU: QUELLES PERSPECTIVES POUR LES PLATEFORMES MULTIACTEURS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE ?.....</b>	<b>107</b>
<i>Jeroen Warner et Eliab Simpungwe</i>	
1. Les PMA: une conception particulière de la démocratie .....	109
2. Les PMA et la démocratie délibérative: au service de qui?.....	113
3. Les PMA comme outil de renforcement des capacités.....	115
4. Les PMA et le risque de la participation déséquilibrée .....	117
5. Un conte de deux bassins.....	119
5.1. La participation des parties prenantes.....	124
5.2. Le déséquilibre entre les parties prenantes.....	125
5.3. La question du mandat des CMF .....	127
Conclusion .....	128
Bibliographie.....	131
<b>Chapitre 5 – LE RÔLE DES FEMMES SELON LA GIRE: REGARD SUR LE TROISIÈME PRINCIPE DE DUBLIN EN AFRIQUE AU SUD DU SAHARA .....</b>	<b>135</b>
<i>Stéphanie Dos Santos</i>	
1. Le troisième principe de Dublin.....	137
2. Les femmes et l’eau en Afrique au sud du Sahara: un rôle encore majoritairement cantonné à la sphère domestique.....	141
2.1. Au niveau domestique .....	141
2.1.1. L’approvisionnement en eau .....	142
2.1.2. La gestion de la ressource.....	145
2.1.3. Les activités génératrices de revenus.....	149
2.2. Au niveau supérieur .....	150
3. Difficultés et potentialités de la mise en place d’une approche genre dans la GIRE en Afrique au sud du Sahara .....	152
3.1. Le statut des femmes dans les différentes sphères de la société. .	153
3.2. L’éducation .....	155
3.3. Le rôle des institutions politico-administratives .....	156
Conclusion .....	158
Bibliographie.....	160
<b>Chapitre 6 – LA GIRE DANS LES VILLES SUBSAHARIENNES: COMMENT RATIONALISER DES SERVICES DE L’EAU RATIONNÉS?.....</b>	<b>165</b>
<i>Sylvy Jaglin</i>	
1. La GIRE urbaine entre crise hydrique et rationalisation gestionnaire des services d’eau .....	168
1.1. Pénurie de moyens plutôt que d’eau brute.....	169

1.2. Genèse de la marchandisation d'un bien: Dublin, la valeur économique de l'eau et la tarification au coût complet. . . . .	170
1.3. L'ombre portée de la privatisation ou comment un modèle organisationnel cache un modèle économique . . . . .	173
2. Des modes d'opérationnalisation divers et contrastés. . . . .	175
2.1. Coût complet: une définition problématique. . . . .	175
2.2. La complexité des équilibres tarifaires. . . . .	178
3. Principe de réalité: les accommodements locaux et leurs limites . . . . .	181
3.1. La réhabilitation des subventions. . . . .	181
3.2. Innovations technico-commerciales et différenciation des services. . . . .	184
Conclusion . . . . .	186
Bibliographie . . . . .	188
<b>Partie 3 – L'AFRIQUE AUSTRALE, PIONNIÈRE DE LA GIRE AU SUD DU SAHARA. . . . .</b>	<b>195</b>
Chapitre 7 – LA GIRE APRÈS L'APARTHEID (1994-2009): VOLONTARISME POLITIQUE ET INERTIE DES TUYAUX. . . . .	197
<i>David Blanchon</i>	
1. Une gestion intégrée au régime d'apartheid . . . . .	199
1.1. Un pays à la recherche de modèles . . . . .	199
1.2. Une gestion intégrée au service des Blancs. . . . .	200
2. La GIRE dans l'Afrique du Sud postapartheid: une volonté d'exemplarité. . . . .	202
2.1. Une réintégration pleine et entière dans la « communauté internationale de l'eau ». . . . .	203
2.2. Des changements majeurs . . . . .	204
2.3. Des propositions innovantes. . . . .	206
3. L'inertie des tuyaux . . . . .	208
3.1. L'inertie des gros tuyaux: transferts et Catchment Management Agencies. . . . .	208
3.2. L'inertie des petits tuyaux et des canaux: la résistance des Irrigation Boards . . . . .	211
3.3. Des choix non tranchés: accès à l'eau, développement économique et protection de l'environnement . . . . .	213
Conclusion . . . . .	214
Bibliographie . . . . .	215

Chapitre 8 – QUELLE GIRE POUR L’AFRIQUE AUSTRALE ? DU RENOUVELLEMENT DES POLITIQUES DE GESTION DE L’EAU À L’INSTITUTIONNALISATION DES ORGANISMES DE BASSIN TRANSFRONTALIER . . . . .	219
<i>Agathe Maupin et Marian J. Patrick</i>	
1. Du « bricolage institutionnel » : la juxtaposition des outils de gestion des ressources en eau en Afrique australe . . . . .	221
1.1. Un cadre régional dominé par la Communauté de développement d’Afrique australe . . . . .	221
1.2. Les protocoles sur l’eau de la SADC : des éléments centraux dans l’articulation de la GIRE en Afrique australe . . . . .	223
1.3. La diffusion de la GIRE dans les nouvelles lois sur l’eau des pays d’Afrique australe . . . . .	225
2. Les organismes de bassin transfrontalier en Afrique australe . . . . .	228
2.1. La valse lente des organismes de bassin transfrontalier avec la GIRE . . . . .	230
2.2. L’émergence de la ZAMCOM . . . . .	232
2.3. Les autres organismes de bassin transfrontalier : moins de pays riverains, moins d’enjeux et plus d’efficacité ? . . . . .	234
2.4. Des États omniprésents et une subsidiarité limitée . . . . .	236
3. Et si c’était par le <i>problemshed</i> que tout pouvait commencer ? . . . . .	238
3.1. Repenser nos échelles de valeurs . . . . .	238
3.2. Le <i>problemshed</i> ou la nécessité de plus de flexibilité et de subsidiarité . . . . .	241
Conclusion . . . . .	244
Bibliographie . . . . .	245
Conclusion – LE MIEUX, ENNEMI DU BIEN : POUR UNE GIRE PRAGMATIQUE . . . . .	249
<i>Frédéric Julien</i>	
1. Réformer la réforme : la GIRE et l’obligation de résultat . . . . .	250
2. Des orientations générales plutôt que des « bonnes pratiques » . . . . .	254
2.1. Premier principe de Dublin . . . . .	254
2.2. Deuxième principe de Dublin . . . . .	256
2.3. Troisième principe de Dublin . . . . .	259
2.4. Quatrième principe de Dublin . . . . .	261
3. Pour une GIRE pragmatique . . . . .	263
Conclusion . . . . .	265
Bibliographie . . . . .	266
Notices biographiques . . . . .	273



## Liste des figures et tableaux

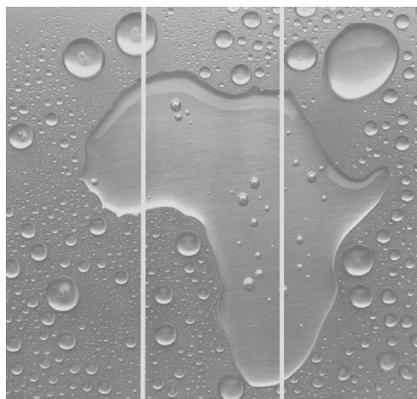
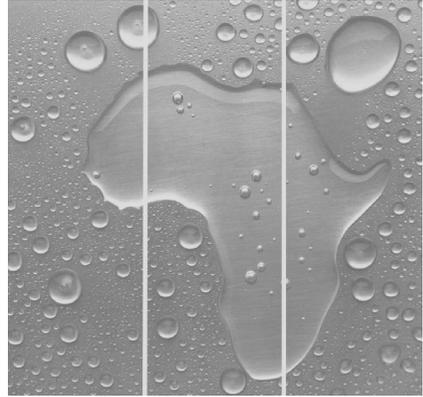


Figure 1.1.	La GIRE et ses trois « E » . . . . .	26
Figure 3.1.	Évolution historique des surfaces cultivées au Niger . . . . .	88
Figure 3.2.	Évolution historique des rendements moyens en mil au Niger . . . . .	88
Figure 3.3.	Évolution historique de l'occupation des sols; exemple dans des cantons de l'ouest du Niger . . . . .	89
Figure 3.4.	Évolution historique de l'indice des pluies autour de sa moyenne dans le bassin versant du fleuve Niger . . . . .	89
Figure 3.5.	Évolution historique des débits de quatre cours d'eau entièrement sahéliens . . . . .	90
Figure 3.6.	Chronique de 1929 à 2009 de l'importance respective des deux crues du Niger, montrant la part croissante de la crue locale sahélienne par rapport à la crue d'amont guinéenne . . . . .	90
Figure 3.7.	Remontée récente de la nappe phréatique du Continental Terminal dans le degré carré de Niamey . . . . .	91
Figure 3.8.	Bassin versant du Niger: le bassin « théorique » et le bassin actif . . . . .	94
Figure 4.1.	Emplacement des deux bassins à l'étude . . . . .	121
Figure 7.1.	La GIRE dans le maillage institutionnel sud-africain . . . . .	205
Figure 7.2.	Les territoires des CMA d'Afrique du Sud en 2009 . . . . .	210
Figure 8.1.	Les bassins fluviaux transfrontaliers de la SADC pourvus d'une gestion multilatérale . . . . .	229

Tableau 4.1. Comparaison des différences entre les CMF du Mthatha et de la Kat ..... 123

Tableau 5.1. Taux d'accès à une source d'eau potable améliorée (en pourcentage de la population) par grande région du monde en développement et par milieu ..... 143

## Introduction



# L'eau À crise mondiale, solution mondiale ?

Frédéric Julien

**P**our l'Afrique subsaharienne, une région qui accuse un sérieux retard en matière de développement humain (ONU, 2011a ; 2011b), les questions d'eau, dans leurs dimensions sociale, économique et environnementale, constituent un enjeu vital dont on a peine à apprécier l'ampleur (Roche, 2003). Et pour cause : la maîtrise et la gestion de l'eau constituent un facteur crucial du développement humain, tant pour l'amélioration des conditions d'hygiène (contrôle des maladies hydriques, installations sanitaires), la croissance agricole et industrielle (irrigation, énergie, procédés de fabrication, navigation) que pour l'atténuation des extrêmes du cycle hydrologique (sécheresses et inondations) (Julien, 2006). La question de

l'adoption par les sociétés subsahariennes de modes de gouvernance et de gestion de l'eau susceptibles de favoriser leur développement se pose alors avec une grande acuité.

Or, il se trouve qu'en ce qui concerne la réduction de la pauvreté, «[I]a nécessité d'une approche intégrée de la gestion des ressources en eau a été reconnue comme axiomatique dans les cercles internationaux» (GWP, 2003, p. 23) ces 20 dernières années. Au motif qu'elle prend en compte les effets des divers usages de l'eau dans une logique d'ensemble, la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) permettrait de «[...] relever les défis spécifiques du développement et [d']optimiser le rôle de l'eau dans la réalisation d'objectifs sociaux, économiques et environnementaux» (GWP, 2005, p. 1).

Le paradigme de la GIRE n'a cependant pas été élaboré dans le but précis de résoudre les problèmes du sous-développement, que ce soit en Afrique subsaharienne ou ailleurs. Il s'agit plutôt d'un paradigme essentiellement occidental dont la montée en force correspond à l'aboutissement d'une prise de conscience par les sociétés les plus riches du caractère non durable de leur propre (sur)développement hydraulique (Allan, 2006). La crainte d'une crise de l'eau d'envergure mondiale s'installant dans les années 1990 (Linton, 2004; 2010), la GIRE a alors été promue en tant qu'approche à vocation universelle, seule capable de garantir l'utilisation rationnelle d'une ressource que l'on dit en raréfaction (Trottier, 2008). Jeffrey et Gearey (2006) sont d'ailleurs d'avis qu'il est difficile de surestimer à quel point la GIRE est devenue la norme en matière de gestion de l'eau. Pourtant, ce statut de «seul jeu en ville» (Jeffrey et Gearey, 2006, p. 3) de la GIRE a de quoi étonner au vu des importantes différences qui persistent entre les diverses régions du monde en termes de mise en valeur de la ressource et de besoins actuels et futurs (Lautze et Giordano, 2007). C'est pourquoi le présent ouvrage se propose de faire de la transférabilité de la GIRE à l'Afrique subsaharienne son objet d'étude plutôt que, comme c'est souvent le cas, de supposer la pertinence de la GIRE pour ensuite évaluer l'étendue de son application en Afrique subsaharienne ainsi que les moyens d'en favoriser la diffusion et la réussite (p. ex. Kouam Kenmogne *et al.*, 2006).

Les chapitres qui suivent constituent donc une réflexion critique sur la GIRE, développée dans un ouvrage entièrement consacré à la question et rédigé en langue française. Ces deux dernières caractéristiques marquent la contribution scientifique du projet au-delà du contenu de l'analyse elle-même. Bien que cette analyse se veuille critique, cela ne signifie pas pour autant qu'il faille rejeter à l'avance et en bloc le paradigme de la GIRE. L'objectif est plutôt de «[...] voir sur quels types d'évidences, de familiarités,

de modes de pensée acquis et non réfléchis» (Foucault, 2001, p. 999) repose la GIRE, de manière à pouvoir déterminer comment ces non-dits culturels et historiques affectent la transposition du paradigme occidental en pratiques africaines. La suite de cette introduction détaille davantage l'esprit et le contexte de l'analyse que forment collectivement les chapitres subséquents. Il s'agit d'abord de revenir sur la constitution du paradigme de la GIRE en tant que solution à une crise de l'eau devenue mondiale, puis de mettre en évidence l'idéalisme et l'universalisme de cette solution. Finalement, les divisions du présent ouvrage sont présentées.

## **1. La GIRE et la réforme de la gouvernance mondiale de l'eau**

Développée en bonne partie au courant des années 1990, l'idée voulant que l'humanité soit menacée par une « crise mondiale de l'eau » est aujourd'hui largement répandue (Linton, 2004 ; 2010). Les reportages-chocs annonçant que l'humanité pourrait bientôt être à court d'eau se succèdent en effet, images de terres desséchées et craquelées à l'appui. Les déclarations alarmantes par des politiciens de premier plan se suivent elles aussi. Dans les mots primés et largement diffusés du vulgarisateur Marq de Villiers, « [l]e problème avec l'eau [...] c'est qu'il ne s'en fait plus » (de Villiers, 2003, p. 8). Similairement, le Programme des Nations Unies pour l'environnement ouvre la deuxième édition de son recueil de graphiques sur l'état des ressources hydriques de la planète en rappelant que « [l]es termes de l'équation demeurent simples : [...] sera-t-il possible de fournir suffisamment d'eau à une population qui devrait atteindre au moins les 9 milliards d'ici 2050 [...] à partir d'un volume [d'eau] qui restera à peu près le même qu'aujourd'hui ? » (PNUE, 2008).

Englobante, la notion de « crise mondiale de l'eau » couvre quatre principales problématiques, à savoir l'accès déficient à l'eau potable et à l'assainissement, l'insécurité alimentaire, la dégradation des écosystèmes aquatiques et l'instabilité politique tant sur le plan national qu'international (CME, 2005). Des questions autrefois considérées comme étant locales ou régionales ont donc désormais acquis le statut d'enjeu mondial (Linton, 2004 ; 2010 ; Hoff, 2009 ; Varady *et al.*, 2009).

L'ONU estime ainsi qu'en 2010, quelque 780 millions de personnes n'avaient pas même un accès minimalement satisfaisant à l'eau potable, une donnée qui grimpe à 2,5 milliards en ce qui concerne l'assainissement (OMS et UNICEF, 2012). La problématique de l'insécurité alimentaire renvoie quant à elle à ce que l'agriculture irriguée est responsable de plus des deux tiers des prélèvements d'eau douce dans le monde. On s'inquiète

donc de ce que dans les prochaines décennies la disponibilité en eau devienne une contrainte sérieuse à l'alimentation d'une humanité devenue plus riche et plus peuplée (Strzepek et Boehlert, 2010). Pendant ce temps, la dégradation des écosystèmes aquatiques de la planète risque de se poursuivre, eux dont la biodiversité est déjà plus menacée que leur contrepartie terrestre (Dudgeon *et al.*, 2006), alors que l'*Homo sapiens*, une espèce parmi des millions d'autres, pourrait avoir atteint vers 2025 un niveau d'appropriation du ruissellement accessible de plus de 70 % (Postel *et al.*, 1996)<sup>1</sup>. Finalement, le partage de l'eau devant s'effectuer non seulement entre l'humain et les autres espèces, mais également entre les humains eux-mêmes, plusieurs observateurs craignent une augmentation des conflits domestiques et internationaux à mesure que s'avivera la compétition pour « notre ressource la plus précieuse » (de Villiers, 2003). Dans cet ordre d'idées, il est à noter que les quelque 263 bassins fluviaux de la planète qui couvrent totalement ou partiellement les territoires d'au moins deux États souverains comptent pour près de 60 % du ruissellement mondial (Wolf, 2007).

Plus récemment, plusieurs ont tenu à souligner que ce n'était pas tant l'eau qui était « en crise » (Gleick, 1993) que la **gouvernance** de cette eau : en maints endroits, la demande hydrique croît sans contrôle ; en d'autres, on échoue à rendre disponible aux populations une eau pourtant abondante ; et un peu partout, on pollue et gaspille l'eau douce de manière éhontée (Conca, 2006 ; WWAP, 2006). Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), qui définit la gouvernance de l'eau comme « [...] l'ensemble des systèmes politiques, sociaux, économiques et administratifs qui sont en charge [*sic*] du développement et de la gestion des ressources en eau et de leur distribution » (WGF, 2010), assure d'ailleurs que « [l]a plupart des pays disposent de suffisamment d'eau pour répondre aux besoins domestiques, industriels, agricoles et environnementaux » (PNUD, 2006, p. 133).

S'il existe une telle chose que la crise de l'eau, et si celle-ci renvoie principalement à des manquements en matière de gouvernance de l'eau, la solution à la crise semble *a priori* passer par la réforme, à l'échelle mondiale, de cette gouvernance (Pahl-Wostl *et al.*, 2008). De fait, dans les années 1990, alors que se propageait le diagnostic de crise, un changement de paradigme se confirmait dans les réseaux internationaux des professionnels de l'eau (la « communauté épistémique » de l'eau [Haas, 1992])

---

1. Cette mesure comprend à la fois les prélèvements directs et l'utilisation *in situ* (p. ex. pour la dilution de la pollution).

avec la montée en force du concept de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) (Mukhtarov, 2008 ; Moriarty *et al.*, 2007). La GIRE constitue aujourd'hui le langage dominant dans lequel la question de la gouvernance (mondiale) de l'eau est formulée (Conca, 2006 ; Ünver, 2008) et l'« intégration » est présentée comme l'approche de choix pour faire face à la crise mondiale de l'eau (p. ex. Duda et El-Ashry, 2000). Pour autant, aucune des nombreuses définitions du concept de GIRE – Mukhtarov (2009) écrit en avoir relevé plus de 30 – ne fait l'unanimité (Davis, 2007). Celle du Partenariat mondial de l'eau (GWP, 2000), que décortique François Molle dans le prochain chapitre, ressort néanmoins clairement du lot et présente la GIRE comme relevant essentiellement de l'application de la notion de développement durable au secteur spécifique de l'eau (PRP, 2004 ; Moriarty *et al.*, 2007). Il s'agit donc de corriger une gestion historiquement fragmentaire des ressources en eau, pensée comme responsable de la crise actuelle, qui se préoccupait avant tout de produire des bénéfices économiques, assimilant croissance économique et progrès social tout en négligeant les conséquences écologiques (Davis, 2007).

Appliquée au secteur spécifique de l'eau, la volonté d'équilibrer les dimensions écologique, sociale et économique du développement a par ailleurs donné lieu à une élaboration supplémentaire quant aux éléments à « intégrer » (c'est-à-dire dont il faut prendre en compte les interdépendances) : les usages des sols et ceux de l'eau, les eaux de surface et souterraines, les activités d'amont et d'aval, les intérêts des différentes parties prenantes, la gestion de l'eau et les efforts de réduction de la pauvreté, etc. (Jønch-Clausen et Fugl, 2001). Surtout, quatre « grands principes » devant guider la gouvernance de l'eau et l'opérationnalisation de la GIRE ont été présentés au monde à travers la *Déclaration de Dublin sur l'eau dans la perspective d'un développement durable* (ICWE, 1992).

Issue d'une grande conférence d'experts<sup>2</sup> devant servir à préparer le Sommet de la Terre de Rio en 1992, la déclaration de Dublin a lourdement influencé le développement et la pratique du paradigme de la GIRE (Rahaman et Varis, 2005 ; Ruf et Valony, 2007 ; Anderson *et al.*, 2008 ; Moriarty *et al.*, 2007). En fait, bien que le concept de gestion intégrée de l'eau ait été utilisé au cours des décennies antérieures (Biswas, 2004) et que l'on puisse lui trouver des précurseurs dont l'ancienneté se calcule en

---

2. « La Conférence internationale sur l'eau et l'environnement (ICWE, Dublin, Irlande, 26-31 janvier 1992) réunissait [500] participants : des experts désignés par les gouvernements d'une centaine de pays et des représentants de [80] organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales » (ICWE, 1992).

### ◆ Les principes de Dublin

**Principe 1: L'eau douce – ressource fragile et non renouvelable – est indispensable à la vie, au développement et à l'environnement.**

Comme l'eau est indispensable à la vie, la bonne gestion des ressources exige une approche globale qui concilie développement socioéconomique et protection des écosystèmes naturels. Une gestion efficace intégrera l'utilisation du sol et de l'eau pour la totalité d'un bassin versant ou d'un aquifère.

**Principe 2: La gestion et la mise en valeur des ressources en eau doivent associer usagers, planificateurs et décideurs à tous les échelons.**

Pour ce faire, il faut que les décideurs, comme l'ensemble de la population, soient bien conscients de l'importance des ressources en eau. Les décisions seraient donc prises à l'échelon compétent le plus bas en accord avec l'opinion publique et en associant les usagers à la planification et à l'exécution des projets relatifs à l'eau.

**Principe 3: Les femmes jouent un rôle essentiel dans l'approvisionnement, la gestion et la préservation de l'eau.**

Les arrangements institutionnels relatifs à la mise en valeur et à la gestion des ressources en eau tiennent rarement compte du rôle primordial des femmes comme utilisatrices d'eau et gardiennes du milieu vivant. L'adoption et l'application de ce principe exigent que l'on s'intéresse aux besoins particuliers des femmes et qu'on leur donne les moyens et le pouvoir de participer, à tous les niveaux, aux programmes conduits dans le domaine de l'eau, y compris la prise de décisions et la mise en œuvre, selon les modalités qu'elles définiront elles-mêmes.

**Principe 4: L'eau, utilisée à de multiples fins, a une valeur économique et devrait donc être reconnue comme bien économique.**

En vertu de ce principe, il est primordial de reconnaître le droit fondamental de l'homme à une eau salubre et une hygiène adéquate pour un prix abordable. La valeur économique de l'eau a été longtemps méconnue, ce qui a conduit à gaspiller la ressource et à l'exploiter au mépris de l'environnement. Considérer l'eau comme un bien économique et la gérer en conséquence, c'est ouvrir la voie à une utilisation efficace et à une répartition équitable de cette ressource, à sa préservation et à sa protection.

siècles, voire en millénaires (Rahaman et Varis, 2005 ; Molle, 2009), il semble qu'il existe un accord tacite quant au fait que la GIRE, telle qu'on la connaît aujourd'hui, tire son inspiration des principes de Dublin (Mukhtarov, 2008 ; Singh *et al.*, 2009). Et ces principes, les trois premiers du moins, paraissent désormais faire consensus au sein de la communauté épistémique de l'eau (Savenije et van der Zaag, 2008). Sans aucun doute le concept le plus populaire en matière de gestion de l'eau, la GIRE a été endossée par les principales banques et agences de développement ainsi que par des organisations internationales comme le Conseil mondial de l'eau ; l'une d'entre elles, le Partenariat mondial de l'eau, a même été créée spécifiquement pour faire la promotion de la GIRE (Conca, 2006 ; Mukhtarov, 2008). En

définitive, il appert que pour faire face à la crise mondiale de l'eau, la GIRE a émergé comme la « solution incontestée<sup>3</sup> » (Trottier, 2008, p. 203 ; cf. Xie, 2006).

Le consensus n'étant pas l'unanimité, des voix discordantes se font néanmoins entendre, la plus célèbre étant sûrement celle d'Asit K. Biswas, récipiendaire du prestigieux Stockholm Water Prize en 2006 ainsi que cofondateur et ancien président de l'Association internationale des ressources en eau. Ce professionnel de l'eau bien en vue a causé un « choc considérable » (Merrey, 2008, p. 901) à ses collègues en 2004 lorsqu'il a dénoncé le flou et l'inapplicabilité de la GIRE, allant jusqu'à avancer qu'après des années de développement et de mise en œuvre, la GIRE n'avait encore eu aucun effet significatif sur le terrain (Biswas, 2004) – une position qu'il a réitérée quatre ans plus tard (Biswas, 2008a ; 2008b). Cette difficulté à passer de la théorie à la pratique est certainement la critique la plus répandue (Mukhtarov, 2008 ; Jeffrey et Gearey, 2006), et ce, tant chez les rares chercheurs souhaitant que la GIRE soit carrément abandonnée (p. ex. Biswas, 2008a) que chez ceux visant son amélioration (p. ex. Jønch-Clausen et Fugl, 2001). Une autre importante critique, et c'est sur celle-ci que ce livre met l'accent, concerne l'idéalisme (rigidité dans l'application des principes) et l'universalisme (validité des principes dans tous les contextes) du paradigme de la GIRE.

## 2. La GIRE comme paradigme hégémonique

Ainsi, Merrey (2008), moqueur, est d'avis que n'importe quel sociologue saurait reconnaître que la GIRE est devenue une Bonne Nouvelle à laquelle les prosélytes souhaitent voir tout un chacun se convertir. Il parle également de la « foi » et du « dogme » de la GIRE (Merrey, 2008, p. 900). La métaphore religieuse a aussi séduit Jeffrey et Gearey (2006, p. 2 – « orthodoxie »), García (2008, p. 23 – « mantra »), Biswas (2004, p. 252 – « Saint Graal »), de même que Warner *et al.* (2008, p. 121 – « Sainte Trinité »). L'analyse de Warner *et al.* (2008) est toutefois pour l'essentiel exprimée en termes politologiques : la GIRE a atteint le statut de « discours hégémonique », c'est-à-dire que ses principes constitutifs forment désormais une sorte de sens commun ou d'évidence sans solution de rechange pour la communauté épistémique de l'eau (cf. Jørgensen et Phillips, 2002). Autrement dit, le débat ne porte plus tant sur la pertinence de la GIRE elle-même que sur les meilleurs moyens de la mettre en œuvre, avec la nuance que l'apogée

---

3. « L'avancée de la GIRE vers un statut hégémonique en tant que solution à la crise mondiale de l'eau est devenue claire dans la littérature lorsque les auteurs se sont mis à simplement déclarer au début de leurs articles qu'elle était la seule solution, pour ensuite détailler ses implications » (Trottier, 2008, p. 204).

du pouvoir d'influence de la GIRE semble appartenir au passé (Conca, 2006; Lankford et Hepworth, 2010). Néanmoins, elle demeure le mot d'ordre de la communauté internationale face à la crise mondiale de l'eau (p. ex. ONU-Eau, 2008; ONU-Eau et GWP, 2007) et à ce titre, considérant la faiblesse de la démonstration empirique de son succès (Jeffrey et Gearey, 2006; Medema *et al.*, 2008), la GIRE mérite d'être faite objet d'étude plutôt qu'acceptée d'office. L'ennui avec l'idéalisme et l'universalisme de la GIRE est qu'il n'est pas sûr que le problème général qu'elle est censée résoudre soit posé dans les bons termes. En effet, si la notion, hégémonique elle aussi (Trottier, 2008), d'une « crise mondiale de l'eau » apparaît comme un raccourci utile pour désigner l'ensemble des nombreux problèmes liés à l'eau sur la planète, d'importantes nuances doivent y être apportées au moment d'élaborer des réponses potentielles (Julien, 2010).

D'abord, on peut effectivement convenir que l'accès déficient à l'eau potable et à l'assainissement, l'insécurité alimentaire mondiale, la dégradation des écosystèmes aquatiques de la planète et l'instabilité politique sont essentiellement des problèmes de gouvernance plutôt que de pénurie. Ou une « construction politique » plutôt qu'une « réalité physique » (Trottier, 2008). Sous l'action combinée de l'énergie solaire et de la gravité terrestre, des quantités colossales d'eau douce sont continuellement recyclées à l'intérieur du cycle hydrologique global, le volume total demeurant pratiquement constant (Pielou, 1998). Ce sont les sociétés qui, sous l'effet des croissances démographique et économique, prélèvent toujours davantage d'eau, créant un déséquilibre entre l'offre et la demande qui est aggravé par des phénomènes comme celui du réchauffement climatique (Vörösmarty *et al.*, 2000). Des changements relevant de la gouvernance paraissent donc nécessaires face à la « crise mondiale de l'eau ». Mais ceci ne signifie nullement que les mêmes réformes de la gouvernance de l'eau, inspirées par la GIRE et les principes de Dublin, soient la solution partout (Swatuk, 2010). Cela parce qu'il n'est pas tant question d'une crise unique s'abattant sur la planète que d'une myriade de crises de l'eau locales et régionales face auxquelles les capacités de réponse varient. En ce sens, il est partiellement trompeur de parler en termes de « réserves d'eau mondiales » et de « demande mondiale en eau »<sup>4</sup>, comme on le fait régulièrement.

---

4. Il est vrai qu'il existe une telle chose que le cycle hydrologique planétaire et que l'humain a une influence sur celui-ci; par exemple à travers les changements climatiques qu'il favorise. Certaines « téléconnexions » biophysiques (p. ex. à travers la déforestation), socioéconomiques (p. ex. à travers le commerce international) et institutionnelles (p. ex. à travers les traités internationaux) ont également été recensées (Hoff, 2009). Toutefois, cela ne signifie pas que l'humanité se partage l'eau directement comme c'est le cas pour l'atmosphère, une sorte de « poubelle » commune.

Ainsi, la surconsommation d'eau (et la pollution de cette eau)<sup>5</sup>, le principal comportement individuel et collectif ciblé par la notion d'une crise de la gouvernance de l'eau (Linton, 2010), n'est pas toujours la seule cause, ni même la première responsable, des problèmes couverts par la « crise mondiale de l'eau ». Ces problèmes sont d'ailleurs loin d'être ressentis de manière uniforme sur la planète. Par exemple, l'accès déficient à l'eau potable et à l'assainissement – l'emblème de la crise –, s'il peut être relié à la mauvaise qualité de l'eau, n'est normalement pas la conséquence de la surconsommation, mais plutôt de graves lacunes sur le plan de la distribution (technologie, savoir-faire, capitaux, capacité institutionnelle) (Paquerot, 2005). En fait, on peut même parler de sous-consommation d'eau pour décrire la situation de bien des sociétés du Sud, particulièrement dans le cas de l'Afrique subsaharienne, là où, avec l'Océanie, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement est le plus faible parmi les grandes régions du monde<sup>6</sup> (telles que définies dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement [OMD]<sup>7</sup>).

En ce sens, Molden *et al.* (2010) rapportent que les prélèvements d'eau douce sont de l'ordre de 70 m<sup>3</sup>/hab./a en Afrique subsaharienne contre au-delà de 1 000 m<sup>3</sup>/hab./a dans les pays industrialisés. De leur côté, Lautze et Giordano (2007) font remarquer que ces mêmes prélèvements par habitant au sud du Sahara sont les plus faibles de la planète et qu'ils représentent moins du quart de la moyenne mondiale et environ la moitié des prélèvements de la deuxième région la moins hydrovore (Asie du Sud-Est et Pacifique) selon leur découpage du globe. Quant aux niveaux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, en 2010, ils étaient respectivement de 61 % et de 30 % en Afrique subsaharienne, comparativement à 86 % et 56 % en moyenne pour les régions en développement. Presque tous

- 
5. Ce qui correspond à une surconsommation ou à une pollution excessive est évidemment relatif au contexte sociohistorique pertinent et aux critères (écologiques, éthiques, financiers, etc.) utilisés pour porter jugement.
  6. Ces régions ont une importance démographique (et géographique) très variable, alors que l'Océanie « en développement » hébergeait en 2010 moins de 10 millions d'habitants contre plus de 850 millions en Afrique subsaharienne (OMS et UNICEF, 2012).
  7. Les huit OMD et leurs multiples cibles sectorielles doivent être atteints d'ici 2015 dans le cadre d'un vaste chantier de lutte mondiale à la pauvreté coordonné par l'ONU depuis 2000. Les objectifs et leurs cibles concernent : 1) la pauvreté extrême et la faim ; 2) l'éducation primaire ; 3) l'égalité des sexes ; 4) la mortalité infantile ; 5) la santé maternelle ; 6) le sida, le paludisme et autres maladies graves ; 7) l'environnement ; 8) la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement (ONU, 2011a).

les pays de la planète où moins de la moitié de la population a un accès minimalement suffisant à l'eau potable sont situés en Afrique subsaharienne (OMS et UNICEF, 2012).

Au demeurant, virtuellement partout sur la Terre on trouve suffisamment d'eau pour répondre aux besoins de base des individus (Savenije, 2000) et, sur une base (minimale, il est vrai) de 30 litres par jour et par personne, assurer l'accès à l'eau potable de tous ne représenterait qu'environ 1,5% de toute l'utilisation humaine de l'eau (Arrojo, 2007). En outre, les sociétés qui fournissent aujourd'hui de l'eau potable en quantité suffisante à (presque) tous leurs citoyens y sont parvenues sous l'« Ancien Régime » de la gestion sectorielle. Pareillement, plus de deux milliards de personnes n'ont pas aujourd'hui accès au niveau d'assainissement dont bénéficiaient la plupart des citoyens de la Rome antique (Gleick, 2002), un endroit et une époque où la GIRE et les principes de Dublin étaient évidemment inconnus. Or, il appert que pour l'Afrique subsaharienne, la zone d'étude de cet ouvrage, l'approvisionnement en eau potable et le service d'assainissement relèvent de « [...] l'urgence de la satisfaction des besoins vitaux immédiats » (Roche, 2003, p. 39). Une urgence qui n'est d'ailleurs pas particulièrement nouvelle : mise en place il y a un peu plus de 30 ans, la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement (1981-1990) avait justement pour objectif de fournir de l'eau potable à l'ensemble de l'humanité (Smout, 2000). En partant du principe qu'une crise correspond à l'aggravation subite d'une situation et en se concentrant sur l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, comment alors soutenir qu'il y a une **crise** de l'eau en Afrique subsaharienne, laquelle découlerait de l'atteinte des limites d'un système de gouvernance et de gestion périmé ? Si, comme l'espère le Partenariat mondial de l'eau, « [...] la GIRE peut promouvoir un usage plus efficace et durable des ressources en eau pour accomplir les OMD » (GWP, 2007, p. 1) – qui visent notamment à réduire de moitié, d'ici à 2015 et par rapport à 1990, le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base (ONU, 2011a) –, il ne va donc pas de soi qu'il s'agit là de la stratégie à prioriser.

Une des sources de l'idéalisme et de l'universalisme de la GIRE se trouve dans la domination de la communauté épistémique de l'eau par l'Occident, qui, comme le montre Christian Bouquet dans le deuxième chapitre du présent ouvrage, s'est employé à transférer de nombreux « modèles » du Nord au Sud depuis la colonisation, souvent à saveur néolibérale. Ainsi, Rahaman et Varis (2005) notent le manque de participation des pays en développement à la conférence d'experts de 1992 d'où sont issus les principes de Dublin. Ils ajoutent que plusieurs professionnels de l'eau et décideurs politiques du Sud ont par la suite critiqué non seulement

les principes de Dublin, spécialement le quatrième faisant de l'eau un bien économique, mais également le manque d'indications quant à la manière de les mettre en œuvre dans un contexte de pauvreté. De leur côté, Thelwall *et al.* (2006) ont montré à partir d'une analyse de contenu Internet que la réflexion sur la GIRE, telle qu'elle est présentée sur la Toile, est dominée par les pays développés. Ghiotti (2005), Chikozho (2008) ainsi que Petit et Baron (2009) décrivent tous la GIRE comme un paradigme occidental ayant été exporté du Nord au Sud au courant des années 1990, alors que l'idéologie néolibérale prévalait. Du reste, ce sont des pays comme la France, les États-Unis et l'Australie qui sont le plus souvent érigés en modèles à suivre en ce qui a trait à la gestion intégrée de l'eau (Molle, 2009; *cf.* Meublat et Le Lourd, 2001).

Or, comme évoqué plus tôt, les contextes sociaux et écologiques des pays occidentaux (et des pays développés dans leur ensemble) sont très différents de ceux des pays en développement, tout comme le sont les défis auxquels ils sont confrontés du point de vue de la gestion de l'eau (Shah *et al.*, 2006; Schulze, 2007). Pour présenter les choses simplement, on dira que les pays en développement doivent le plus souvent s'accommoder d'une hydrologie « difficile » (Grey et Sadoff, 2007), plus variable que celle des pays développés au climat généralement plus tempéré, tout en disposant de moins de ressources (institutionnelles, financières, humaines, technologiques) à dédier à la gestion de l'eau<sup>8</sup>. En outre, on l'a vu, les priorités de gestion ne sont pas toutes les mêmes au Nord et au Sud, la simple couverture des besoins primaires en eau demeurant par exemple d'une actualité brûlante pour des centaines de millions d'habitants du monde en développement. À ce compte, l'Afrique subsaharienne fait figure de « Sud du Sud » où la gestion de l'eau s'effectue dans un « environnement extrême » (Giordano et Lautze, 2009). On pense ici à l'extrême variabilité spatiotemporelle de l'alimentation en eau; l'extrême dépendance à des eaux partagées entre deux ou plusieurs États souverains; l'extrême faiblesse de ces États; l'extrême pauvreté ou encore à l'extrême informalité du secteur de l'eau. Et c'est dans cet environnement extrême que les Africains au sud du Sahara devront faire face à des défis dans le domaine de la gouvernance et de la gestion de l'eau, défis aussi plus accablants qu'ailleurs en termes démographiques, économiques et hydroclimatiques. Sachant que l'(in)adéquation entre une réforme de l'eau proposée et son contexte sociohistorique d'implantation est cruciale quant à ses chances de succès (Walther, 1987; Lankford *et al.*, 2007; Mostert, 2009), il est certainement permis de s'interroger par rapport au potentiel réel

---

8. Durand-Dastès (2005) offre une présentation plus fine des différents « espaces de l'eau » de la planète.

d'application de la GIRE dans une Afrique subsaharienne dont la satisfaction des besoins en eau ne saurait souffrir aucun retard supplémentaire (Molden *et al.*, 2010). Voilà précisément l'objet du présent ouvrage.

### 3. Les divisions du présent ouvrage

Les huit chapitres qui suivent cette introduction ont été commandés à leurs auteurs de manière à pouvoir s'insérer dans une analyse critique en trois temps de la GIRE, à la suite de laquelle on tentera de tirer une conclusion générale.

La première partie (chapitres 1 et 2) porte sur le paradigme de la GIRE pris dans sa globalité et place l'analyse de son application au niveau du plan d'ensemble. Dans le chapitre 1, « La GIRE : anatomie d'un concept », François Molle dissèque d'abord pour le lecteur cette approche dominante de la gestion de l'eau pour laquelle on cherche à voir dans quelle mesure elle est applicable aux sociétés d'Afrique subsaharienne. Molle détaille notamment le flou entourant la GIRE et la confusion conceptuelle qui a accompagné sa promotion. Il montre également que le caractère apparemment consensuel et purement technique de la GIRE masque ses ramifications politiques. Au chapitre 2, « La GIRE : un modèle difficile à transférer en Afrique subsaharienne », Christian Bouquet inscrit l'exportation de la GIRE du Nord au Sud dans un plus vaste mouvement de transfert de modèles : la mondialisation. Pour Bouquet, cette nouvelle exportation entre en conflit avec bien des pratiques subsahariennes et risque de se faire porteuse de mutations sociales douloureuses.

Une fois brossé ce tableau du paradigme de la GIRE et de son transfert vers l'Afrique subsaharienne, la deuxième partie (chapitres 3, 4, 5 et 6) de l'ouvrage affine le portrait en dédiant un chapitre à chacun des principes de Dublin et à son application au sud du Sahara. Concernant le principe n° 1, qui prône une gestion de l'eau à l'échelle de l'ensemble du système hydrologique, Luc Descroix pose la question : « Le bassin versant : unité de gestion des eaux idéale pour l'Afrique subsaharienne ? » (chapitre 3). Il y répond que si le bassin conserve son importance hydrologique sur le sous-continent, il demeure nécessaire de tenir compte des spécificités subsahariennes quant à l'imbrication du social et de l'hydrologique. Dans « La participation des usagers dans la gestion de l'eau : quelles perspectives pour les plateformes multiacteurs en Afrique subsaharienne ? » (chapitre 4), Jeroen Warner et Eliab Simpungwe s'attaquent à l'analyse du second principe de Dublin. Les auteurs reviennent d'abord sur les bases théoriques de l'implication des usagers dans la gestion de l'eau promue par le principe

n° 2, pour ensuite en montrer les importantes limites à travers les cas de deux forums de bassin sud-africains. Au chapitre 5, Stéphanie Dos Santos s'interroge, quant à elle, sur « Le rôle des femmes selon la GIRE », alors qu'elle pose son « regard sur le troisième principe de Dublin en Afrique au sud du Sahara ». Pour Dos Santos, si le principe n° 3 souligne avec raison la nécessité de porter une attention particulière aux femmes en matière de gestion de l'eau, elles qui sont régulièrement exclues des processus décisionnels bien qu'elles en soient souvent les premières affectées, la conception que se font nombre d'acteurs du rôle des femmes continue de poser problème. C'est à Sylvvy Jaglin que revient d'examiner, dans le chapitre 6, le quatrième et dernier principe de Dublin, celui qui affirme que l'eau est un bien économique. Le texte de Jaglin, « La GIRE dans les villes subsahariennes : comment rationaliser des services de l'eau rationnés ? », se concentre sur le milieu urbain d'Afrique subsaharienne et montre de quelle manière l'application d'une logique marchande rigide à des services d'eau sous-développés revient à mettre la charrue avant les bœufs.

La troisième partie de l'ouvrage se compose de deux études de cas sur l'application de la GIRE, sur le plan national, d'une part, et sur le plan transfrontalier, d'autre part. Dans « La GIRE après l'apartheid (1994-2009) : volontarisme politique et inertie des tuyaux » (chapitre 7), David Blanchon présente la progression de la première puissance économique d'Afrique subsaharienne le long de la route de la GIRE. De loin le pays le plus développé du sous-continent, l'Afrique du Sud possède une longue tradition de savoir-faire en ce qui a trait à la gestion de l'eau et souffre de problèmes liés tant au « premier » (p. ex. la surconsommation urbaine) qu'au « troisième » monde (p. ex. des épidémies). En ce sens, l'Afrique du Sud est peut-être le terrain d'application le plus prometteur pour la GIRE en Afrique subsaharienne. Néanmoins, Blanchon montre que l'héritage de l'apartheid y pèse lourd en termes d'iniquités d'accès à l'eau, iniquités dont le démantèlement est difficile à réconcilier avec la croissance économique et la protection de l'environnement. L'Afrique du Sud est par ailleurs engagée avec ses voisins dans un processus d'intégration de la gestion de l'eau à l'échelle régionale, processus que décrivent Agathe Maupin et Marian J. Patrick dans « Quelle GIRE pour l'Afrique australe ? Du renouvellement des politiques de gestion de l'eau à l'institutionnalisation des organismes de bassin transfrontalier » (chapitre 8). En effet, sur un continent africain où les cours d'eau transfrontaliers d'importance sont nombreux, l'exigence de gestion au niveau du bassin versant de la GIRE implique une coopération interétatique. Maupin et Patrick montrent cependant que cette tentative de considération des bassins transfrontaliers dans leur ensemble se heurte à la difficile conciliation des principes d'intégration et de souveraineté.

Pris collectivement, les chapitres du présent ouvrage invitent à la prudence dans l'exportation de la gestion intégrée des ressources en eau. C'est du moins ce que l'auteur de ces lignes soutient dans sa conclusion générale : « Le mieux, ennemi du bien : pour une GIRE pragmatique ». Parce qu'il est issu de contextes sociaux et écologiques particuliers, rien ne garantit que le paradigme de la GIRE, dans sa version idéalisée du moins, ait une vocation universelle. Le danger est donc de confondre inspiration et imitation.

## Bibliographie

- Allan, J.A. (2006). « IWRM : The New Sanctioned Discourse ? », dans P.P. Mollinga, A. Dixit et K. Athukorala (dir.), *Integrated Water Resources Management : Global Theory, Emerging Practice and Local Needs*, Thousand Oaks, Sage, p. 38-63.
- Anderson, A., E. Karar et S. Farolfi (2008). « Synthesis : IWRM Lessons for Implementations », *Water SA*, vol. 34, n° 6, p. 665-669.
- Arrojo, P. (2007). « Pour une approche écosystémique de la gestion de l'eau », dans H. Aubry (dir.), *Imaginaires de l'eau, imaginaires du monde : dix regards sur l'eau et sa symbolique dans les sociétés humaines*, Paris, La Dispute, p. 209-226.
- Biswas, A.K. (2004). « Integrated Water Resources Management : A Reassessment », *Water International*, vol. 29, n° 2, p. 248-256.
- Biswas, A.K. (2008a). « Integrated Water Resources Management : Is It Working ? », *International Journal of Water Resources Development*, vol. 24, n° 1, p. 5-22.
- Biswas, A.K. (2008b). « Current Directions : Integrated Water Resources Management – A Second Look », *Water International*, vol. 33, n° 3, p. 274-278.
- Chikozho, C. (2008). « Globalizing Integrated Water Resources Management : A Complicated Option in Southern Africa », *Water Resources Management*, vol. 22, n° 9, p. 1241-1257.
- CME – Conseil mondial de l'eau (2005). *La crise de l'eau*, <<http://worldwatercouncil.org/index.php?id=25&L=1>>, consulté le 24 août 2010.
- Conca, K. (2006). *Governing Water : Contentious Transnational Politics and Global Institution Building*, Cambridge, MIT Press.
- Davis, M.D. (2007). « Integrated Water Resource Management and Water Sharing », *Journal of Water Resources Planning and Management*, vol. 133, n° 5, p. 427-445.
- de Villiers, M. (2003 [1999]). *Water : The Fate of Our Most Precious Resource*, 2<sup>e</sup> édition, Toronto, McClelland & Stewart.
- Duda, A.M. et M.T. El-Ashry (2000). « Addressing the Global Water and Environment Crises through Integrated Approaches to the Management of Land, Water and Ecological Resources », *Water International*, vol. 25, n° 1, p. 115-126.
- Dudgeon, D. et al. (2006). « Freshwater Biodiversity : Importance, Threats, Status and Conservation Challenges », *Biological Reviews*, vol. 81, n° 2, p. 163-182.

- Durand-Dastès, F. (2005). «À propos de la géographie de l'eau: temporalités et échelles spatiales», *L'Information géographique*, vol. 69, n° 3, p. 66-84.
- Foucault, M. (2001 [1981]). «Est-il donc important de penser?», dans M. Foucault, *Dits et écrits II, 1976-1988*, Paris, Gallimard, p. 997-1001.
- García, L.E. (2008). «Integrated Water Resources Management: A "Small" Step for Conceptualists, a Giant Step for Practitioners», *International Journal of Water Resources Development*, vol. 24, n° 1, p. 23-36.
- Ghiotti, S. (2005). «Le bassin versant en question: le modèle français de gestion de l'eau et les limites de son application au Liban», dans B. Antheaume et F. Giraut (dir.), *Le territoire est mort. Vive les territoires! Une (re)fabrication au nom du développement*, Paris, IRD Éditions, p. 247-267.
- Giordano, M. et J. Lautze (2009). «Managing Transboundary Waters in Extreme Environments: The Role of International Actors in Africa», dans C. Lipchin, D. Sandler et E. Cushman (dir.), *The Jordan River and Dead Sea Basin: Cooperation Amid Conflict*, Dordrecht, Springer, p. 113-138.
- Gleick, P.H. (dir.) (1993). *Water in Crisis: A Guide to the World's Fresh Water Resources*, New York, Oxford University Press.
- Gleick, P.H. (2002). «Soft Water Paths», *Nature*, vol. 418, n° 6896, p. 373.
- Grey, D. et C.W. Sadoff (2007). «Sink or Swim? Water Security for Growth and Development», *Water Policy*, vol. 9, n° 6, p. 545-571.
- GWP – Partenariat mondial de l'eau (2000). *La gestion intégrée des ressources en eau*, TAC Background Paper n° 4, Stockholm, GWP.
- GWP – Partenariat mondial de l'eau (2003). *La réduction de la pauvreté et la GIRE*, TAC Background Paper n° 8, Stockholm, GWP.
- GWP – Partenariat mondial de l'eau (2005 [2004]). *Ouvrir la porte au développement économique et social: comment une approche plus intégrée de l'eau peut fournir un appui*, note politique n° 1, Stockholm, GWP.
- GWP – Partenariat mondial de l'eau (2007 [2006]). *Comment la GIRE contribuera à l'accomplissement des OMD*, note politique n° 4, Stockholm, GWP.
- Haas, P.M. (1992). «Epistemic Communities and International Policy Coordination», *International Organization*, vol. 46, n° 1, p. 1-35.
- Hoff, H. (2009). «Global Water Resources and Their Management», *Current Opinion in Environmental Sustainability*, vol. 1, n° 2, p. 141-147.
- ICWE – Conférence internationale sur l'eau et l'environnement (1992). *Déclaration de Dublin sur l'eau dans la perspective d'un développement durable*, <<http://www.wmo.int/pages/prog/hwrrp/documents/francais/icwedecf.html>>, consulté le 25 août 2010.
- Jeffrey, P. et M. Gearey (2006). «Integrated Water Resources Management: Lost on the Road from Ambition to Realisation?», *Water Science and Technology*, vol. 53, n° 1, p. 1-8.
- Jønch-Clausen, T. et J. Fugl (2001). «Firming Up the Conceptual Basis of Integrated Water Resources Management», *International Journal of Water Resources Development*, vol. 17, n° 4, p. 501-510.

- Jørgensen, M.W. et L.J. Phillips (2002). *Discourse Analysis as Theory and Method*, Thousand Oaks, Sage.
- Julien, F. (2006). «Maîtrise de l'eau et développement durable en Afrique de l'Ouest: de la nécessité d'une coopération régionale autour des systèmes hydrologiques transfrontaliers», *VertigO*, vol. 7, n° 2, <<http://vertigo.revues.org/2402>>, consulté le 19 septembre 2010.
- Julien, F. (2010). «Ceci n'est pas une crise mondiale de l'eau», *Le Devoir*, vol. 101, n° 61 (lundi 22 mars), p. A7.
- Kouam Kenmogne, G.-R. et al. (2006). «Gestion intégrée des ressources en eau et Objectifs du millénaire pour le développement en Afrique: cas du Cameroun», *VertigO*, vol. 7, n° 2, <<http://vertigo.revues.org/2319>>, consulté le 30 septembre 2010.
- Lankford, B et N. Hepworth (2010). «The Cathedral and the Bazaar: Monocentric and Polycentric River Basin Management», *Water Alternatives*, vol. 3, n° 1, p. 82-101.
- Lankford, B. et al. (2007). *From Integrated to Expedient: An Adaptive Framework for River Basin Management in Developing Countries*, Research Report n° 110, Colombo, International Water Management Institute (IWMI).
- Lautze, J. et M. Giordano (2007). «Demanding Supply Management and Supplying Demand Management: Transboundary Waters in Sub-Saharan Africa», *The Journal of Environment and Development*, vol. 16, n° 3, p. 290-306.
- Linton, J.I. (2004). «Global Hydrology and the Construction of a Water Crisis», *The Great Lakes Geographer*, vol. 11, n° 2, p. 1-13.
- Linton, J.I. (2010). *What Is Water? The History of a Modern Abstraction*, Vancouver, UBC Press.
- Medema, W., B.S. McIntosh et P.J. Jeffrey (2008). «From Premise to Practice: A Critical Assessment of Integrated Water Resources Management and Adaptive Management Approaches in the Water Sector», *Ecology and Society*, vol. 13, n° 2, <<http://www.ecologyandsociety.org/vol13/iss2/art29/>>, consulté le 22 août 2010.
- Merrey, D.J. (2008). «Is Normative Integrated Water Resources Management Implementable? Charting a Practical Course with Lessons from Southern Africa», *Physics and Chemistry of the Earth*, vol. 33, n°s 8-13, p. 899-905.
- Meublat, G et P. Le Lourd (2001). «Les agences de bassin: un modèle français de décentralisation pour les pays émergents? La rénovation des institutions de l'eau en Indonésie, au Brésil et au Mexique», *Revue Tiers Monde*, vol. 42, n° 166, p. 376-401.
- Molden, D. et al. (2010). «Governing to Grow Enough Food without Enough Water: Second Best Solutions Show the Way», *International Journal of Water Resources Development*, vol. 26, n° 2, p. 249-263.
- Molle, F. (2009). «River-basin Planning and Management: The Social Life of a Concept», *Geoforum*, vol. 40, n° 3, p. 484-494.

- Moriarty, P., J. Butterworth et C. Batchelor (2007 [2004]). *La gestion intégrée des ressources en eau et le sous-secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement domestiques*, cahier thématique n° 9-F, Delft, Centre international de l'eau et de l'assainissement (IRC).
- Mostert, E. (2009). «International Co-operation on Rhine Water Quality 1945-2008: An Example to Follow?», *Physics and Chemistry of the Earth*, vol. 34, n° 3, p. 142-149.
- Mukhtarov, F.G. (2008). «Intellectual History and Current Status of Integrated Water Resources Management: A Global Perspective», dans C. Pahl-Wostl, P. Kabat et J. Möltgen (dir.), *Adaptive and Integrated Management: Coping with Complexity and Uncertainty*, Berlin, Springer, p. 167-185.
- Mukhtarov, F.G. (2009). *Integrated Water Resources Management: Global Water Collaboration on the Rise*, <[http://www.waterworld.com/index/display/article-display/5303688115/articles/waterworld/world-regions/europe/2009/08/integrated-water\\_resources.html](http://www.waterworld.com/index/display/article-display/5303688115/articles/waterworld/world-regions/europe/2009/08/integrated-water_resources.html)>, consulté le 23 août 2010.
- OMS et UNICEF (2012). *Progress on Drinking-water and Sanitation: 2012 Update*, Genève et New York, OMS et UNICEF.
- ONU (2011a). *Objectifs du millénaire pour le développement: rapport 2011*, New York, ONU.
- ONU (2011b). *Objectifs du millénaire pour le développement: tableau de suivi 2011*, New York, ONU.
- ONU-Eau (2008). *Status Report on Integrated Water Resources Management and Water Efficiency Plans*, New York, ONU-Eau.
- ONU-Eau et GWP (2007). *Roadmapping for Advancing Integrated Water Resources Management (IWRM) Processes*, New York, ONU-Eau.
- Pahl-Wostl, C., J. Gupta et D. Petry (2008). «Governance and the Global Water System: A Theoretical Exploration», *Global Governance*, vol. 14, n° 4, p. 419-435.
- Paquerot, S. (2005). *Un monde sans gouvernail: enjeux de l'eau douce*, Montréal, Athéna.
- Petit, O. et C. Baron (2009). «Integrated Water Resources Management: From General Principles to Its Implementation by the State. The Case of Burkina Faso», *Natural Resources Forum*, vol. 33, n° 1, p. 49-59.
- Pielou, E.C. (1998). *Fresh Water*, Chicago, University of Chicago Press.
- PNUD – Programme des Nations Unies pour le développement (2006). *Au-delà de la pénurie: pouvoir, pauvreté et crise mondiale de l'eau*, rapport mondial sur le développement humain 2006, Paris, Economica.
- PNUE – Programme des Nations Unies pour l'environnement (2008). *Vital Water Graphics: An Overview of the State of the World's Fresh and Marine Waters*, 2<sup>e</sup> édition, Nairobi, PNUE, <<http://www.unep.org/dewa/vitalwater/index.html>>, consulté le 28 septembre 2010.
- Postel, S.L., G.C. Daily et P.R. Ehrlich (1996). «Human Appropriation of Renewable Fresh Water», *Science*, vol. 271, n° 5250, p. 785-788.

- PRP – Projet de recherche sur les politiques (2004). *Gestion intégrée des ressources en eau*, note d'information, Ottawa, PRP.
- Rahaman, M.M. et O. Varis (2005). « Integrated Water Resources Management: Evolution, Prospects and Future Challenges », *Sustainability*, vol. 1, n° 1, p. 15-21.
- Roche, P.-A. (2003). « L'eau, enjeu vital pour l'Afrique », *Afrique contemporaine*, n° 205, p. 39-75.
- Ruf, T. et M.-J. Valony (2007). « Les contradictions de la gestion intégrée des ressources en eau dans l'agriculture irriguée méditerranéenne », *Cahiers agricultures*, vol. 16, n° 4, p. 294-300.
- Savenije, H.H.G. (2000). « Water Scarcity Indicators ; the Deception of the Numbers », *Physics and Chemistry of the Earth*, vol. 25, n° 3, p. 199-204.
- Savenije, H.H.G. et P. van der Zaag (2008). « Integrated Water Resources Management: Concepts and Issues », *Physics and Chemistry of the Earth*, vol. 33, n° 5, p. 290-297.
- Schulze, R.E. (2007). « Some Foci of Integrated Water Resources Management in the "South" Which Are Oft-forgotten by the "North": A Perspective from Southern Africa », *Water Resources Management*, vol. 21, n° 1, p. 269-294.
- Shah, T., I. Makin et R. Sakthivadivel (2006). « Limits to Leapfrogging: Issues in Transposing Successful River Basin Management Institutions in the Developing World », dans P.P. Mollinga, A. Dixit et K. Athukorala (dir.), *Integrated Water Resources Management: Global Theory, Emerging Practice and Local Needs*, Thousand Oaks, Sage, p. 109-144.
- Singh, A. *et al.* (2009). « Inclusive Water Governance: A Global Necessity. Lessons from India », *Transition Studies Review*, vol. 16, n° 2, p. 598-608.
- Smout, I. (2000). « The Evolution of International Policy on Water Supply and Sanitation », *Journal of European Area Studies*, vol. 8, n° 1, p. 27-33.
- Strzepek, K. et B. Boehlert (2010). « Competition for Water for the Food System », *Philosophical Transactions of the Royal Society B*, vol. 365, n° 1554, p. 2927-2940.
- Swatuk, L.A. (2010). « The State and Water Resources Development through the Lens of History: A South African Case Study », *Water Alternatives*, vol. 3, n° 3, p. 521-536.
- Thelwall, M., K. Vann et R. Fairclough (2006). « Web Issue Analysis: An Integrated Water Resource Management Case Study », *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, vol. 57, n° 10, p. 1303-1314.
- Trottier, J. (2008). « Water Crises: Political Construction or Physical Reality ? », *Contemporary Politics*, vol. 14, n° 2, p. 197-214.
- Ünver, O. (2008). « Global Governance of Water: A Practitioner's Perspective », *Global Governance*, vol. 14, n° 4, p. 409-417.
- Varady, R.G., K. Meehan et E. McGovern (2009). « Charting the Emergence of "Global Water Initiatives" in World Water Governance », *Physics and Chemistry of the Earth*, vol. 34, n° 3, p. 150-155.
- Vörösmarty, C.J. *et al.* (2000). « Global Water Resources: Vulnerability from Climate Change and Population Growth », *Science*, vol. 289, n° 5477, p. 284-288.

- Walther, P. (1987). «Against Idealistic Beliefs in the Problem-solving Capacities of Integrated Resource Management», *Environmental Management*, vol. 11, n° 4, p. 439-446.
- Warner, J., P. Wester et A. Bolding (2008). «Going with the Flow: River Basins as the Natural Units for Water Management?», *Water Policy*, vol. 10, n° S2, p. 121-138.
- WGF – Water Governance Facility (2010). *UNDP Water Governance Facility at SIWI*, <<http://www.watergovernance.org/frenchwgf>>, consulté le 24 août 2010.
- Wolf, A.T. (2007). «Shared Waters: Conflict and Cooperation», *Annual Review of Environment and Resources*, vol. 32, p. 241-269.
- WWAP – Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (2006). *Water: A Shared Responsibility*, 2<sup>e</sup> rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau, Paris et New York, UNESCO et Berghahn Books.
- Xie, M. (2006). «Integrated Water Resources Management (IWRM): Introduction to Principles and Practices», texte présenté à l'atelier *Strengthening Transboundary Water Resources Management in Africa* (30 oct.-2 nov.), Nairobi, Global Environment Facility (GEF).



**F**ace à la « crise mondiale de l'eau », la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) paraît être la seule solution. Endossée par nombre d'experts et d'organisations sur la scène internationale, la GIRE est proposée mondialement comme une composante primordiale du développement durable.

Sa vocation universelle et son caractère idéaliste méritent cependant examen, la GIRE étant d'abord issue de l'expérience occidentale, marquée par un haut degré de développement hydraulique et une utilisation abusive de la ressource, alors que les manifestations les plus criantes de la crise de l'eau renvoient souvent à des problèmes de sous-développement.

Aussi, plutôt que d'accepter d'emblée la GIRE comme « meilleure pratique », cet ouvrage en propose une analyse critique à partir de la question de son applicabilité à l'Afrique subsaharienne. En plus d'étudier le paradigme de la GIRE dans son ensemble, les auteurs s'attardent à décortiquer chacun de ses quatre grands principes (les principes de Dublin), puis présentent deux études de cas sur la mise en place de la GIRE, sur les plans national et transfrontalier.

L'expérience montrant que l'adéquation entre une réforme de l'eau proposée et son contexte sociohistorique d'implantation est en rapport étroit avec ses chances de succès, il importe de continuer à débattre à propos de la GIRE.

*FRÉDÉRIC JULIEN est doctorant en science politique à l'Université d'Ottawa. Diplômé en gestion intégrée des ressources en eau ainsi qu'en relations internationales, il est coauteur de L'eau en commun : de ressource naturelle à chose cosmopolitique (Presses de l'Université du Québec, 2012). Il a été chercheur invité au sein du groupe Water Resource Governance Systems du Council for Scientific and Industrial Research (CSIR) d'Afrique du Sud.*

ONT COLLABORÉ À CET OUVRAGE

David Blanchon ■ Christian Bouquet ■ Luc Descroix ■ Stéphanie Dos Santos  
Sylvy Jaglin ■ Frédéric Julien ■ Agathe Maupin ■ François Molle ■ Marian J. Patrick  
Eliab Simpungwe ■ Jeroen Warner